

TARIFICATION 2019

Date d'effet : 1^{er} janvier 2019

Approuvée par le Conseil d'administration – novembre 2018

Les propositions de tarifs ci-après concernent :

- L'hébergement,
- La restauration,
- La location de salles,
- Les prestations du CPSAS,
- Les prestations du salon d'application coiffure,
- Les prestations du laboratoire multimédia,
- Les tournages de films,
- Les tarifications diverses.

ARTICLE 1 Dans le cadre des tarifs fixés aux articles suivants, le directeur de l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris est autorisé à négocier des conventions à tarif préférentiel.

ARTICLE 2 Pour tout autre cas, non prévu aux articles suivants, les tarifs seront déterminés, selon les besoins, par le directeur de l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris.

HEBERGEMENT

ARTICLE 3 Le tarif de l'hébergement des hôtes de passage à l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris est fixé à 25,00 € par nuit et par personne.

Certaines chambres peuvent être réservées pour des séjours de moyenne et longue durée.

Au-delà d'un mois de location, le tarif de référence est celui établi par le service départemental des Domaines.

Dans le cadre de l'accueil de groupes à l'Institut National de Jeunes Sourds, le prix de l'hébergement collectif est fixé à 15 € par nuit et par personne.

La fourniture de linge de lit (drap-housse + drap plat) est incluse.

ARTICLE 4 Toute dégradation dans les logements sera facturée au tarif de remplacement.

RESTAURATION

ARTICLE 5 Le prix des repas au self est fixé comme suit :

	Tarif 2018
Indice ou assimilation à un indice brut de rémunération compris entre 297 et 548 (tarif bleu)	2,34 €
Indice ou assimilation à un indice brut de rémunération compris entre 549 et 716 (tarif rose)	3,44 €
Indice ou assimilation à un indice brut de rémunération supérieur à 716 (tarif jaune)	4,15 €
Ticket visiteur (tarif orange)	7,50 €

Le prix des repas au self par les stagiaires ainsi que dans le cadre de Travaux d'Intérêt Général est aligné sur le tarif bleu (2,34 €).

ARTICLE 6 Le prix du repas pour des élèves extérieurs et leurs encadrants, dans le cadre de formations sur site INJS, d'examens ou d'accueil, ainsi que pour les membres de l'Amicale des Anciens Elèves, est fixé à 4,15 € (tarif jaune).

ARTICLE 7 Le prix du repas pour les élèves du lycée Maximilien Vox dans le cadre de leur formation dans les locaux de l'INJS, est fixé à 2,34 € (tarif bleu).

ARTICLE 8 Dans le cadre d'échanges avec des organismes extérieurs, l'hébergement ou le couvert sont gratuits si réciprocité.

ARTICLE 9 Les tarifs des prestations assurées par le service de restauration pour des usagers extérieurs à l'institut sont fixés comme suit (tarif par personne hors personnel) :

Prestation		Tarif
Pause-café d'accueil	Café, thé, jus d'orange	1,50 €
Petit déjeuner « classique »	Café, thé, chocolat, lait, jus d'orange + 1 viennoiserie	2,50 €
Petit déjeuner « hôtel »	Café, thé, chocolat, lait, jus d'orange + 3 mini viennoiseries	3,70 €
Petite bouteille d'eau		0,50 €

Des prestations spécifiques peuvent être négociées avec le prestataire.

LOCATION DE SALLES ET D'ESPACES

ARTICLE 10 Les tarifs des locations des salles de l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris est fixé comme suit

	Capacité d'accueil maximum	1/2 journée (4 heures) ou soirée		Journée (de 8h à 18h)		Week-end & jours fériés			
						1/2 journée		journée	
		Tarif 1	Tarif 2	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 1	Tarif 2
Salle de classe, Salle Hamar, Salle de restauration.	10	55 €	40 €	110 €	75 €	75 €	65 €	130 €	95 €
Salle Laurent Clerc	14	75 €	55 €	150 €	110 €	100 €	65 €	175 €	125 €
Salle Bébien (paperboard, vidéoprojecteur)	20 + 6	110 €	85 €	220 €	175 €	130 €	95 €	240 €	185 €
Salle Abbé de l'Epée (écran, vidéo projecteur, micro conférence)	90	400 €	255 €	700 €	405 €	450 €	305 €	800 €	505 €
Equipée + utilisation terrasse pour déjeuner		/	/	1 000 €		/	/	/	/
Salle de self	150	155 €	125 €	305 €	250 €	185 €	145 €	350 €	265 €

Le tarif 2 est un tarif préférentiel. Il est appliqué aux entités dont l'activité est en rapport avec la surdité.

ARTICLE 11 Au regard de l'investissement de l'Amicale des Anciens Elèves de l'institut dans la vie de l'établissement, les salles sont gracieusement mises à disposition, selon leur disponibilité.

ARTICLE 12 Le tarif de location du gymnase, et/ou du mur d'escalade, est fixé

Du lundi au vendredi soir	25 € de l'heure
Week-ends et jours fériés	40 € de l'heure
	140 € la ½ journée (4 heures)

ARTICLE 13 Le tarif de location du jardin du directeur est fixé comme suit

Du lundi au vendredi soir 25 € de l'heure

PRESTATIONS CENTRE DE PROMOTION SOCIALE DES ADULTES SOURDS (CPSAS)

ARTICLE 14 Le tarif des vacations d'interprètes mises en œuvre par le C.P.S.A.S. est arrêté comme suit :

- Une vacation correspond à une prestation globale de 4 heures (temps de transport compris), dont environ 2 heures d'interprétation.
- Au-delà de deux heures d'interprétation, il convient de prévoir un deuxième interprète.
- Le transport est facturé dès lors que l'on sort de la zone 2 de la tarification RATP en Ile de France.

TARIFS (hors frais de transport)		LIAISON SIMPLE & ETUDIANT	ENTRETIEN & PETITE REUNION	FORMATION & GRANDE REUNION	CONFERENCE	AUDIOVISUEL & EVENEMENTIEL (droit à l'image autorisé)
LUNDI à VENDREDI	9h00 à 18h00	130 € (*)	175 €	195 €	235 €	510 €
	Avant 9h et après 18h	160 €	215 €	245 €	295 €	510 €
SAMEDI	9h00 à 18h00	160 €	215 €	245 €	295 €	510 €
	Avant 9h et après 18h	190 €	255 €	285 €	345 €	510 €
DIMANCHE & JOUR FÉRIÉ	9h00 à 18h00	260 €	345 €	385 €	465 €	1 010 €
	Avant 9h et après 18h	520 €	685 €	765 €	925 €	1 010 €

(*) + 50 € si accompagnement à la communication nécessaire (médiation linguistique)

ARTICLE 15 Le tarif des prestations de formations dispensées par le C.P.S.A.S. pour le public sourd est arrêté comme suit :

Type formation	PRIX HORAIRE / PERSONNE (*)				
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	Groupe (à partir de 6 personnes)
Formation générale <i>Français LSF, maths, anglais, culture générale</i>	40 €	20 €	15 €	10 €	5 €
Formation informatique					

(*) Le nombre d'heures sera fixé selon les besoins du stagiaire et de son employeur.

Test de connaissance du niveau français et LSF : 100 €

PRESTATIONS DU SALON D'APPLICATION COIFFURE

ARTICLE 16 Il est demandé aux usagers extérieurs et aux personnels de l'institut une participation aux frais des produits et du matériel :

Prestations simples

Shampooing.....	2,00 €
Crème démêlante.....	3,00 €
Soin masque	4,00 €
Couleur	10,00 €
Permanente	10,00 €
Balayage	25,00 €
Mèches	30,00 €
Lissage froid.....	30,00 €
Lissage brésilien.....	35,00 €
Décoloration.....	25,00 €

Forfaits homme

Shampooing + coupe + coiffage	8,00 €
Coupe barbe	2,00 €
Forfait barbier	12,00 €

Forfait Femme

Coupe

Shampooing, soins + brushing <i>OU</i> mise en plis	6,00 €
Shampooing, soins + coupe + brushing <i>OU</i> mise en plis	12,00 €

Coloration

Couleur + Shampooing, soins + brushing <i>OU</i> mise en plis.....	15,00 €
Couleur + Shampooing, soins + coupe + brushing <i>OU</i> mise en plis.....	20,00 €

Mise en forme

Permanente + Shampooing, soins+ brushing <i>OU</i> mise en plis	15,00 €
Permanente + Shampooing, soins + coupe + brushing <i>OU</i> mise en plis.....	20,00 €
Lissage froid + Shampooing, soins + brushing <i>OU</i> mise en plis	25,00 €
Lissage brésilien + Shampooing, soins + brushing.....	40,00 €
Lissage brésilien + Shampooing, soins + coupe + brushing	45,00 €

<i>Supplément cheveux longs</i> (couleur-permanente-lissage)	5,00 €
<i>Mousse - gel - spray - laque</i>	Offert

Décoloration

Shampooing, soins+ flash+ brushing <i>OU</i> mise en plis	20,00 €
Shampooing, soins + flash + coupe + brushing <i>OU</i> mise en plis.....	25,00 €
Shampooing, soins + clip + brushing <i>OU</i> mise en plis.	25,00 €
Shampooing, soins + clip+ coupe+ brushing <i>OU</i> mise en plis.....	30,00 €
Shampooing, soins + balayage + brushing <i>OU</i> mise en plis.....	30,00 €
Shampooing, soins + balayage+ coupe+ brushing <i>OU</i> mise en plis.....	35,00 €
Shampooing, soins + mèches + brushing <i>OU</i> mise en plis.....	35,00 €
Shampooing, soins + mèches + coupe+ brushing <i>OU</i> mise en plis.....	40,00 €
Shampooing, soins + mèches spécifiques (avec 2 ou 3 couleurs) + coiffage.....	40,00 €
Shampooing, soins + coupe + mèches spécifiques (avec 2 ou 3 couleurs) + coiffage	45,00 €

ARTICLE 17 Pour les élèves de l'INJS, toutes les prestations de l'atelier coiffure sont fixées à 10€.

Horaires d'ouverture du salon d'application coiffure :

Mardi : 8h00 -12h00 / 13h00 - 17h00

Jeudi : 8h00 -12h00 / 13h00 - 17h00

Vendredi : 8h00 -12h00 / 13h00 - 16h00

PRESTATIONS DU LABORATOIRE MULTIMÉDIA

ARTICLE 18 Le tarif des prestations du laboratoire multimédia est arrêté comme suit :

1) Matériel vidéo :

Référence	Désignation	Prix unitaire
MV01A	Location du studio, cyclorama, sans éclairage	200,00 €/jour
MV01B	Location du studio, cyclorama, sans éclairage, <i>jours suivants</i>	160,00 €/jour
MV02A	Location du studio, cyclorama, sans éclairage	120,00 €/ demi-journée
MV01A	Location caméra	100,00 €/jour
MV01B	Location caméra, <i>jours suivants</i>	80,00 €/jour
MV04	Eclairage lumière du jour HMI 1200W	40,00 €/jour
MV05	Eclairage tungstène mandarine	20,00 €/jour
MV06A	Forfait studio tout compris	360,00€/jour
MV06B	Forfait studio tout compris	200,00 €/demi-journée
MV07A	Forfait studio tout compris - projets liés à la surdité	260,00 €/jour
MV07B	Forfait studio tout compris - projets liés à la surdité ,"	160,00/demi-journée €

Les locations du studio photo-vidéo sont autorisées du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture de l'institut.

2) Prestations vidéo :

Référence	Désignation	Prix unitaire / jour
PV01	Mise à disposition d'une assistance technique	160,00 €
PV02	Mise à disposition d'un caméraman	200,00 €
PV03	Mise à disposition d'un monteur	200,00 €
PV04	Mise à disposition d'un preneur de son ou d'un assistant	160,00 €

3) Montage numérique :

Référence	Désignation	Prix unitaire
MN02	Montage sur Station Final Cut	200,00 €/jour
MN03	Montage sur Station Première Pro	120,00 €/jour
MN03	Numérisation	15,00 €/minute

4) Prestations photos :

Référence	Désignation	Prix unitaire
PH01A	Prises de vues extérieures, ou en studio	200,00 €/jour
PH01B	Prises de vues extérieures, ou en studio	140,00 €/demi-journée
PH02	Location de studio photo, avec éclairage et fonds couleur	200,00 €/jour
PH03	Coût de la photo numérique	20,00 €/photo
PH04	Numérisation de photo	20,00 €/photo
PH05	Forfait gravure sur Cd-Rom	20,00 €/CD

TOURNAGES DE FILMS

ARTICLE 19 Les tarifs de tournages de films sont fixés comme suit :

Catégories de décors :

Catégorie C :

Bureau du directeur - Bibliothèque historique - Hall Sicard - Salle abbé de l'Épée - Chapelle

Catégorie B :

Escalier d'honneur - CDI - Salle des professeurs - Self - Infirmerie - Gymnase

Catégorie A :

L'ensemble des espaces de circulation : couloir, escalier - Les espaces extérieurs - Hall d'entrée - Salle Laurent Clerc - Salle Bébien - Salle de restauration de la direction - Espace de vie étudiant - Chambre d'interne - Salle de classe

Tarifs TTC de référence à la journée	C	B	A
CINEMA (LM) – PUBLICITE	2 925 €	1 600 €	925 €
TV fiction - programme de flux	2 325 €	1 275 €	725 €
CLIP - Film institutionnel	1 450 €	800 €	450 €
DOCUMENTAIRE	725 €	400 €	300 €
CINEMA (CM / MM)	300 €	300 €	300 €

Abattements, majorations, plancher et plafonds tarifaires

Une fois les tarifs de référence identifiés en fonction de la grille ci-dessus, des modalités tarifaires s'appliquent en fonction du nombre d'espaces loués

A/ Le cas échéant, abattements en fonction du nombre de décors mis à disposition sur un même site pendant une même journée ou demi-journée :

- de 50% sur le tarif de référence du deuxième espace le plus cher,
- de 70% sur le tarif de référence du troisième espace le plus cher,
- de 80% sur le tarif de référence à partir du quatrième espace le plus cher.

B/ Le cas échéant, plafonnement pour une journée de tournage.

Plafonnement appliqué au tarif total calculé ci-dessus :

	Plafond journalier par défaut (TTC)
CINEMA (LM) - PUBLICITE	5 143 €
TV Fiction – Programme de flux	4 126 €
CLIP - Film institutionnel	2 571 €
DOCUMENTAIRE	1 286 €
CINEMA (CM / MM)	598 €

TARIFICATIONS DIVERSES

ARTICLE 20 Le prix des ouvrages suivants est fixé comme suit :

Le Pouvoir des Signes	20 €
L'Ecran Sourd.....	20 €
Dictionnaire de la Langue des Signes Mauricienne.....	40 €
S'adapter au syndrome de Usher.....	15 €
A Corps et à Cri.....	Gratuit
Les Frères PEREIRE	Gratuit

Frais de port :

	France métropolitaine (AR)	International	
		Zone 1 <i>Union Européenne, Suisse</i>	Zone 2 <i>Reste du monde</i>
Le pouvoir des signes L'écran Sourd	8,80 €	14,40 €	16,45 €
Dictionnaire de la Langue des Signes Mauricienne	9,80 €	18,25 €	22,60 €

ARTICLE 21 Prix des porte-clés

Porte-clés INJS	10,00 €
Porte-clés dactylogique.....	5,00 €

ARTICLE 22 La reproduction d'un document administratif pour une personne extérieure à l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris est facturée :

- 0,10 € par page, en format A4 et en impression noir et blanc,
- 0,20 € par page, en format A3 et en impression noir et blanc,

ARTICLE 23 Les remboursements de frais postaux et de téléphone sont facturés au coût réel, selon les tarifs en vigueur.

ARTICLE 24 Les objets fabriqués par les ateliers professionnels sont facturés au prix de la matière première utilisée, augmenté de 10% pour les frais de fonctionnement.

ARTICLE 25 En cas de dégradations volontaires, de dégâts liés à des actes d'incivisme ou de vandalisme et dont les auteurs sont identifiés, il est demandé aux familles :

- Le remboursement de l'intégralité de la dépense, dans le cas de réparations effectuées à l'extérieur de l'institut.
- Une participation financière forfaitaire comprenant le coût des matériaux de remplacement, plus un coût horaire de 40 € pour la main d'œuvre, dans le cas de réparations effectuées directement par l'institut.

ARTICLE 26 Droit d'entrée à la bibliothèque : néant.

ARTICLE 27 Le montant du remboursement de frais médicaux est fixé au prix réel des frais occasionnés.

ARTICLE 28 En cas de :

- Prêt de clés par l'institut, et de perte de celle(s)-ci, le remplacement sera forfaitairement facturé au demandeur 30,50 € par clé perdue.
- Perte de badge, le remplacement sera forfaitairement facturé 5,00 € au demandeur.

ARTICLE 29 Le prix des objets commémoratifs du 3^{ème} centenaire de l'abbé de l'Epée est fixé comme suit :

Mug LSF ou A. Warhol	10 €
Mug abbé de l'Epée.....	7 €
Carnet de 4 timbres prestige (lettre prioritaire)	7 €
T-Shirt	10 €
Magnète (l'unité).....	2 €
Badge (l'unité)	2 €

ARTICLE 30 CAP Coiffure – Matériel professionnel

Le montant pour l'acquisition du matériel professionnel par les élèves de CAP coiffure est fixée à 200 € pour l'ensemble des deux années de formation.

Les modalités de règlement par les familles sont notifiées en début d'année scolaire.